

VD.

L. 25.435/2.

*Coordination*

Deuxième chambre.

-----

La demande d'avis introduite par le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Sport et des Relations internationales de la Communauté française le 29 juillet 1996, concernant un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française "instituant un jury de la Communauté française pour conférer les grades de candidat en architecture et d'architecte" a été rayée du rôle le 4 décembre 1996 et remplacée par l'affaire n° L. 25.824/2.

-----